



N° 165
8 juin 2005
Mensuel

Réorganisation générale l'informatique cantonale

Dans ce numéro



Le Centre d'éducation permanente souhaite en savoir plus sur le bonheur et la formation. A vous de le lui dire. **2**



Denis Froidevaux, nouveau chef du Service de la sécurité civile et militaire. **3**

Filip Grund, nouveau chef du Service du personnel. Les défis le stimulent, plusieurs l'attendent. **6**



Pierre Jaquet ou le bonheur de naviguer avec les Pirates d'Ouchy. **7**



De vacillants à conquérants, le Musée romain d'Avenches explore les moyens d'éclairage de l'Antiquité. **8**



L'informatique cantonale va subir une vaste réorganisation qui devrait permettre d'accroître son efficacité. Le choix du Conseil d'Etat s'est porté sur une solution centralisée, qui paraît nécessaire pour mettre de l'ordre et de la transparence dans ce domaine. Un bouleversement dont les contours exacts restent à dessiner. D'ores

et déjà, un changement de directeur et un changement de nom symbolisent le changement: Jean-Paul Jaunin, actuel chef de la DPSI (Direction, planification et stratégie informatiques), cède la place à un directeur ad intérim de ce qui s'appellera désormais la Direction des systèmes informatiques (DSI). **pages 3 à 5**

L'Etat vend les cures dépourvues d'intérêt historique

Dans le cadre des mesures de réduction des dépenses de fonctionnement, le Conseil d'Etat a décidé la mise en vente d'une petite partie des cures vaudoises. Au

nombre de 19 sur les 156 que compte le canton, les cures concernées ne revêtent pas d'intérêt majeur sur le plan historique ou architectural. Il s'agit pour la plupart de mai-

sons individuelles construites dans l'après-guerre et qui sont occupées par des pasteurs, louées à des tiers ou actuellement vides. Cette démarche répond à la volonté de concentrer les ressources financières sur les bâtiments qui appartiennent au patrimoine historique et qui resteront propriété de l'Etat.

Au final, la vente pourrait rapporter de 10 à 15 millions de francs au bilan de l'Etat, et réduire d'autant la dette du canton. S'agissant du compte de fonctionnement, le produit des locations couvrirait jusqu'ici les coûts d'entretien à la charge de l'Etat. En revanche, la diminution de la dette entraînerait une économie sur la charge d'intérêts de l'ordre de 300 000 à 450 000 francs par année.



Parmi les cures concernées, celle de Villars-Burquin (à gauche) et celle d'Yverdon-les-Bains.



A vendre: Alfa Romeo Spider 2.0 TS (2 places, décapotable), 1ère mise en circulation: décembre 1997. 110'000km, 150 cv, jeu de jantes 15" sur pneus + jeu de jantes 18» Barracuda, peinture complète + grand service (octobre 2004). Prix: frs 8'500.-, à discuter. Tél.: 076/441 84 28.

A vendre: Alpine Renault 2400 V6 Turbo, blanc nacré, année 1998, 100 000 km. En super état, expertisée frs 15'500.-. Tél.: 079 672 45 56.

A vendre: Opel Zafira 1.8 Elegance. 01.2000. Noir métal. 76 000 km. Vitres électriques avant et arrière, Radio CD, jantes alu, pneus hiver montés, expertisée 12.2004. Prix: Frs. 14'500.-. Tél.: 079.658.54.07.

A vendre: VW Golf III New Orleans, 1.8, 3 portes, vert métal, 1994, 119'000 km, expertisée le 8 nov. 2004, vitres teintées, radio-cassettes-chargeur 6 CD, pneus été surjantes alu + pneus hiver neufs sur jantes. Prix: frs 4'300.-. Tél.: 078 861 78 90.

A vendre: BMW 320 Ci cabriolet, 10.1996, 100'000km., bleu mét., intérieur cuir, jantes alliage léger 16" à rayons croisés. 4 pneus neufs. Coupe-vent, phares anti-brouillard, 3ème feu stop, lecteur CD. Excellent état. Entretien et services réguliers. Ne roule qu'en été. Prix: 17'500.- (à discuter). Tél.: 079/466 10 55.

A vendre: Opel Agila 1.2, 52'000 km, avril 2001, vert foncé, expertisée. Prix: frs 9'500.-, à discuter. Tél.: 079 449 13 10.

A vendre: 4 pneus d'été 195/60 R15 montés sur jantes pour Subaru Legacy. Prix: frs 400.-. Tél.: 024 481 37 69 ou 079 328 75 21.

A vendre: Scooter Honda Spacy, double emploi, non expertisé mais en état de marche, 31000 km. Prix: frs 600.- à discuter, tél.: 079/476.13.20.

A vendre: Scooter Peugeot Speedfight 2 X-Team, 2001, 50cm3, 9600km., bon état, services faits. Prix: frs 2'500.-. Tél.: 078 680 38 06 ou 021 861 20 87.



La Gazette
Journal de la fonction publique vaudoise

Editeur: Etat de Vaud.
Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.
Rédaction: Joël Christin, Annika Gil.
Ligne graphique: Fabio Favini.
Impression: Presses centrales Lausanne.
Toute correspondance est à adresser à La Gazette, place du Château 6, 1014 Lausanne.
Téléphone: 021/ 316 40 50
Fax: 021/ 316 40 52
E-mail: info.gazette@vd.ch
Prochaine parution: **6 juillet 2005**
Délai remise des annonces: **30 juin**

A vendre: deux cages de transports pour chiens Vari Kennel, 1 pour chien de taille moyenne (frs 100.-) et 1 pour grand chien (frs 200.-). SVP contacter Véronique Santos au 021/ 316 88 68 ou par e-mail véronique.santos@san.vd.ch.

A vendre: salon en rotin composé d'un canapé deux places, deux fauteuils, 1 table et 1 porte-journaux, peu utilisé. Convierait parfaitement pour véranda ou jardin d'hiver. Valeur à neuf: frs 2'500.-, cédé 1'200.-. Tél.: 021/922 65 61.

Cherche à louer: URGENT. Future étudiante en droit à Paris, cherche studio à Paris avant le 1.10.05. Durée de location ou de sous-location à convenir. Merci de téléphoner au 076 326 14 84 ou au 021 601 70 39 et demander Caroline Salchegger.

Cherche à louer: agréable 2 pièces 1/2, environs Lausanne. Loyer: frs 900.- maximum. Tél.: 021-652 03 34 (dès 20h ou répondeur).

A louer: appartement 2 pièces avec balcon, sous gare, quartier Montchoisi, à louer pour le 15 juillet, loyer 767.- charges comprises. Tél. le matin 8h-10h: 021 616 21 88.

A louer: grand studio, aménagé, coin paisible, dans villa au Mont-sur-Lausanne, pour personne non-fumeur. Bloc cuisine, frigo/congélateur, wc/douche, téléphone, téléviseur. Entrée indépendante, proximité des TL, 2 min. de Lausanne + place de parc y compris! Loyer: frs 800.-, charges comprises. Disponible dès août/septembre 2005. Tél.: 078/632 13 91 ou 021/653 09 53.

A louer: à Morgins, appartement de 3 pièces dans un chalet, meublé, de plein pied, terrasse au sud, cuisine agencée (lave-vaisselle), 1 place de parc. Loyer: frs 1200.-, charges comprises. Location au mois, à la semaine ou à l'année. Tél.: 021 652 87 77 (en cas d'absence, répondeur).

A louer: à Leysin, appt. 2.5 pces (2à4pers), à la semaine, quartier calme, dans chalet neuf, typique en madrier, cuisine moderne agencée avec lave-vaisselle, salle de bain avec baignoire, terrasse très ensoleillée, ski-room fermé, place de parc à disposition. Loyer: dès 600.- la semaine. Tél.: 024 494 31 04 dès 20h ou 076/329 31 01.

Vacances: dans le Périgord noir, Dordogne (France), à louer, à la semaine ou à la nuit, juillet-août, chambres ou studio dans anicenne ferme rénovée. Tout confort (salle de bain, wc, douche). A 7 km de Beynac, à 17 km de Sarlat. Tél.: 021 312 05 75 ou 021 691 40 92.

Petites annonces

Les petites annonces publiées dans «La Gazette» sont gratuites pour tous les collaborateurs de l'Etat de Vaud. Il suffit de faire parvenir un texte au secrétariat de «La Gazette», par fax, e-mail ou courrier aux coordonnées ci-contre.



Quel lien entre le bien-être et la formation?

L'une des missions du Centre d'éducation permanente (CEP) consiste à faire de la recherche en matière de ressources humaines dans la fonction publique. A ce titre, le CEP sollicite la contribution des collaborateurs de l'Etat de Vaud à une étude scientifique sur les relations entre la formation continue, la santé et le bien-être psychologique et professionnel.

En répondant au questionnaire électronique ad hoc, ceux et celles qui se sont inscrit-e-s à au moins une des formations du CEP en 2003 ou 2004 permettront de mieux comprendre comment ces facteurs interagissent dans nos vies. Quelque 1000 réponses sont attendues.

Anonymat garanti

L'anonymat des réponses est garanti et leur traitement scientifique sera assuré par le docteur Branka Zei Pollermann, avec qui le CEP s'est associé pour ce projet. Directrice de Vox Institute (Genève) et intervenante dans les programmes du CEP, elle effectue depuis 20 ans de multiples recherches universitaires à Genève (FPSE, Hôpitaux Universitaires de Genève), en relation notamment avec la communication et les émotions.

Les résultats seront comparés avec ceux qui ont été obtenus auprès d'autres populations par des équipes de chercheurs renommés: R. A. Karasek, M. Marmot, K. R. Scherer, et autres.

L'essentiel des résultats sera disponible en français, alors qu'un article complet devrait être publié en anglais dans une revue spécialisée.

Questionnaire électronique: <http://www.eformation.vd.ch/VOX/quizzEntryPoint.aspx?token=10665>

Rendez-vous

Musique

Dans le cadre de la Fête de la musique, **L'Harmonie lausannoise** – orchestre à vent – présentera la Symphonie *Le Seigneur des anneaux* de Johan de Meij mardi 21 juin, à 20h, au Casino de Montbenon à Lausanne. Pour vous immerger dans le monde extraordinaire de Tolkien, le concert sera agrémenté d'une projection avec notamment des croquis de John Howe.



Service de la sécurité civile et militaire: nomination du nouveau chef de service

Le Conseil d'Etat a nommé **Denis Froidevaux** (photo), chef de l'Opération Police 2000, en qualité de chef du Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) en remplacement de Raoul Baud qui a fait valoir ses droits à la retraite. A ce titre, Denis Froidevaux sera également responsable d'ORCA (Organisation et coordination des secours en cas d'accident majeur ou de catastrophe) et occupera ses nouvelles fonctions dès le 1^{er} septembre 2005. Le projet Police 2000 est désormais placé sous la responsabilité directe du commandant de la police cantonale, Eric Lehmann.

Comme tout candidat à un poste de chef de service, Denis Froidevaux a passé les tests organisés par le Service du personnel et été entendu à deux reprises par

une commission de recrutement. Au terme de ces examens, Denis Froidevaux a montré qu'il répondait parfaitement aux exigences d'un tel poste.

Le Service de la sécurité civile et militaire revêt une importance particulière, en raison notamment d'ORCA qui regroupe, en cas de survenance d'un événement majeur, les services de police, sanitaire, feu, protection-sécurité civiles et services techniques; le Conseil d'Etat a souhaité en confier la responsabilité à un homme maîtrisant la conduite et la gestion de crise.

Au terme de trois années passées à la tête de la réforme sécuritaire vaudoise, Denis Froidevaux a terminé le travail de conceptualisation, d'élaboration des modèles théoriques et la mise



en œuvre des zones pilotes. Il a ainsi parfaitement rempli la mission qui lui était confiée.

Epaulé par l'équipe Police 2000 de la police cantonale et par les responsables de polices municipales, le commandant Eric Lehmann poursuivra la mise en place de Police 2000 dans le canton ainsi que les négociations nécessaires à une bonne compréhension et acceptation du projet.

Désignations au DFJ

Suite au départ de Daniel Abimi, délégué à la communication du Département de la formation et de la jeunesse, la cheffe du Département Anne-Catherine Lyon a promu **Michael Fiaux** (photo) pour le remplacer. Adjoint au délégué à la communication depuis janvier 2002, Michael Fiaux a eu l'occasion de faire ses preuves en assurant à plusieurs reprises, ad interim, la responsabilité départementale de la communication avec compétence et disponibilité.



Cheffe à l'Office de psychologie scolaire

Nommé directeur des écoles d'Aigle, le chef de l'Office de psychologie scolaire Marc Wicht sera remplacé par **Eugénie Sayad** dès le 1^{er} août. Actuellement inspectrice de l'enseignement spécialisé, Eugénie Sayad est licenciée en psychologie et titulaire d'un brevet d'enseignement primaire. Outre sa longue expérience dans les domaines psychologique, pédagogique et administratif, ses qualités d'écoute sont remarquables.

Site de l'Académie de police en ligne

L'Académie de police dispose désormais d'un site Internet, suite logique à la création début mars du Centre de formation du Chablais: www.academie-de-police.ch. Doté d'un design coloré et dynamique, à l'image même de l'Académie, ce nouveau site sera géré en partenariat entre l'Académie de police et les services de presse des polices cantonales vaudoise et valaisanne.

Le site informe sur l'organisation, la vie à l'Académie avec un reportage dans lequel les aspirants relatent les événements de la semaine, le recrutement ainsi que la formation distillée par le corps enseignant commun aux deux cantons de Vaud et du Valais. Il répond aux éventuelles questions des internautes et décrit ses partenaires.

Le site n'existe pour l'instant qu'en français. Il offrira une version allemande d'ici cet automne.

Centralisation

On sentait que l'informatique cantonale se portait plutôt mal. A subir trop fréquemment des mises à jour désordonnées, des applications qui «se plantent», des serveurs qui «tombent», on se disait que quelque chose ne tournait pas rond. A entendre des informaticiens expliquer dans un langage désespérément impénétrable l'impossibilité de résoudre un problème simple, on était guetté par l'abattement, le découragement, la déprime. Et l'on finissait par admettre, dans un fatalisme de mauvais aloi, que pour avoir une informatique qui fonctionne correctement il faudrait des moyens supplémentaires...

Le rapport de l'UCA, dans sa sévérité sur l'état actuel de l'informatique cantonale, nous permet heureusement de sortir du fatalisme. Son constat est cruel: il montre un système dépourvu de vision globale, où les applications se développent sans cohérence entre elles, où se multiplient les redondances et les incompatibilités. Il y a, certes, de belles réussites sectorielles, comme le Registre foncier, la CAMAC, VaudTax, Votelec et quelques autres, mais elles sont noyées dans la cacophonie de l'ensemble. Là où le rapport de l'UCA est stimulant, c'est lorsqu'il montre que les principaux problèmes de notre informatique sont organisationnels avant d'être financiers. Donc qu'il doit être possible d'améliorer la situation sans moyens supplémentaires.

Le Conseil d'Etat a opté, comme le lui suggéraient l'UCA et le comité de pilotage, pour une organisation centralisée. Cette solution s'impose pour sortir du chaos actuel et entrer dans une logique industrielle où l'on peut espérer que les applications seront plus compatibles entre elles, les pannes moins fréquentes, et, en fin de compte, le public mieux servi. Curieusement, dans la comparaison entre les différentes solutions envisagées, la solution centralisée obtient les meilleures notes pour tous les critères, sauf pour la «facilité de mise en œuvre» et l'«acceptabilité pour les parties prenantes». N'est-ce pas exagérer la résistance au changement? On ne saurait exclure que les «parties prenantes» collaborent volontiers à la mise en œuvre d'une réforme qui peut mettre fin aux guéguerres et aux frustrations actuelles. Et surtout, ce changement est souhaitable pour l'ensemble des «clients», internes et externes, de l'informatique cantonale. C'est une motivation, ça, non?

Laurent Rebeaud



Réorganisation de l'informatique cantonale

Le Conseil d'Etat a adopté le principe d'une réorganisation de l'informatique cantonale dans le sens d'une organisation centralisée. Dans ce cadre, l'actuel chef de la DPSI (Direction, planification et stratégie informatiques) a souhaité pouvoir bénéficier d'une retraite anticipée. Il sera remplacé ad intérim par M. Lionel Delbart, jusqu'à ce que la structure de direction et le plan de mise en œuvre de la future organisation soient précisés. La nouvelle structure s'appellera Direction des systèmes d'information (DSI).

Plan de mise en oeuvre attendu

L'étude conduite par l'Unité de conseil et d'appui en management et organisation (UCA), sur mandat du comité de pilotage présidé par le conseiller d'Etat François Marthaler, est arrivée à la conclusion que l'informatique cantonale doit être organisée selon un modèle centralisé. Les variantes «statu quo amélioré» et «centralisation partielle» ont été écartées. Le Conseil d'Etat a confirmé ce choix. Il se prononcera ultérieurement sur le plan de mise en oeuvre détaillé que le DINF doit encore élaborer.

Avantages de la centralisation

L'étude de l'UCA met en évidence un important gaspillage de ressource découlant de l'hétérogénéité des applications développées dans les unités administratives. Pratiquement la moitié du temps de travail des informaticiens de l'Etat est consacrée à la construction et à l'entretien de passerelles permettant à différentes applications de communiquer entre elles. Le modèle centralisé permettra d'imposer des solutions uniformes dans tous les secteurs où c'est possible. On en attend des gains importants en termes financiers, mais aussi en termes d'efficacité et de sécurité.

Autre avantage de la centralisation: il donnera à Bedag, qui exploite les gros ordinateurs et qui gère l'ensemble du parc informatique de l'administration, un interlocuteur unique. Cette simplification, liée à la poursuite du contrat sur quatre ans, produira une économie annuelle de 3 millions de francs.

Les raisons d'une centralisation

La décision du Conseil d'Etat met en cause le rôle des unités informatiques départementales. Pourquoi ne pas avoir choisi d'améliorer les structures décentralisées qui sont en place ?

Les explications de François Marthaler, chef du DINF.

— *Quelles sont les principales raisons de la centralisation de l'informatique cantonale ?*

— La première chose qui frappe, lorsqu'on dresse le bilan de l'organisation actuelle, c'est l'insuffisance de la vision d'ensemble, en d'autres termes, l'absence d'un schéma directeur de l'informatique cantonale. Corollaire de ce constat, on doit déplorer des saisies multiples de données identiques, l'élaboration de nombreuses et coûteuses passerelles entre applications, la multiplication des plates-formes, des protocoles, des langages, des outils, des licences, des fournisseurs. Difficile dans ces conditions d'harmoniser les postes de travail et de rationaliser leur maintenance. C'est pourtant un impératif si l'on veut réaliser des économies. Et nous devons trouver des opportunités d'économie si nous voulons dégager les ressources pour financer les nouveaux projets, eux-mêmes porteurs d'économies souvent bien plus importantes!

«Certes la Direction, planification et stratégie informatique (DPSI) a pour vocation d'identifier les synergies souhaitables et de faire naître les rationalisations en question. Cependant, son autorité peu formalisée et sans cesse remise en question par huit unités informatiques rendent l'exercice de cette noble mission pour le moins



François Marthaler, chef du Département des infrastructures et président du COPIL.

difficile. Hélas, la DPSI, qui a principalement une vocation de coordination et de préavis est parfois perçue comme un organe chicanier plutôt que comme un pôle de compétence à même d'apporter une réelle plus-value.

«Enfin, en période de vaches maigres, l'allocation des ressources financières et humaines pour les projets informatiques devient un véritable casse-tête. Dans la mesure où chaque département défend ses intérêts (toujours légitimes!), la priorisation des projets informatiques tient plus de la foire d'empoigne que de la saine allocation de ressources.

«Ainsi, la centralisation va permettre d'améliorer la cohérence des systèmes d'information, la rationa-

lisation des processus informatisés et l'allocation optimale des moyens (limités) alloués à ce service essentiel pour une administration moderne.

— *Comment cette réorganisation sera-t-elle mise en oeuvre ?*

— Le Conseil d'Etat est conscient du fait que la décision de principe qu'il a prise n'est qu'une étape et probablement pas la plus difficile. Dans les semaines à venir, un plan de mise en oeuvre va être élaboré, sur lequel le Gouvernement va se prononcer formellement. Ce plan devra notamment décrire les fonctions devant être centralisées et celles qu'il est utile de maintenir dans les départements. S'il est clair que les UID seront regroupés dans une entité

centralisée, le plan d'action devra aussi montrer si certains secteurs ou types d'activité pourraient présenter des difficultés trop importantes pour une centralisation. Tout cela devra se régler parallèlement à la construction budgétaire 2006, qui devra permettre, elle aussi, une centralisation au sein de la nouvelle Direction du système d'information.

— *Une réorganisation de cette ampleur va rencontrer inévitablement des résistances. Ne les craignez-vous pas?*

— Je ne voudrais pas minimiser les difficultés. Mais si le modèle d'organisation centralisée a suscité quelques critiques, il faut bien reconnaître que le diagnostic de l'UCA, validé par le comité de pilotage est, lui, très largement partagé. Je fais donc le pari que les collaboratrices et collaborateurs de l'informatique cantonale, dans leur grande majorité, ne vont pas simplement «entrer en résistance» et qu'ils vont, bien au contraire, saisir l'opportu-

unité du changement. Tous ces spécialistes savent bien à quel point l'informatique est un levier de modernisation et de rationalisation de notre administration. Je suis convaincu qu'ils s'engageront d'autant plus volontiers dans leur métier qu'ils pourront s'appuyer sur une structure plus forte et cohérente. Sans parler des évolutions professionnelles beaucoup plus nombreuses que devrait permettre cette réorganisation : valorisation des savoirs particuliers, possibles changements de fonction, de secteur d'activité, d'outils, etc.

— *La centralisation de l'informatique cantonale avait été préconisée par le DPSI. Qu'est-ce que l'étude du COPIL a apporté de plus?*

— Cette phase d'analyse complémentaire conduite par l'UCA a surtout permis d'impliquer toutes les parties prenantes et d'analyser les processus. Imaginez que ce ne sont pas moins d'une septantaine de personnes qui ont ainsi eu l'opportu-

unité d'apporter leur point de vue sur les forces et faiblesses de l'informatique cantonale. On se souvient qu'en automne 2004, la grande méfiance affichée par les unités informatiques départementales, relayée par les diverses instances départementales, avait conduit le Conseil d'Etat à demander l'étude de variantes d'organisation. Sous mon impulsion – j'avoue être quelque peu impulsif! – la DPSI avait fait l'économie de l'examen de toute variante à la centralisation. En l'espace de six mois à peine, toutes les personnes concernées ont pu s'impliquer dans le diagnostic de l'organisation actuelle, ce qui leur a permis de se mettre d'accord sur ses faiblesses. Mais aussi sur ses forces! Et voilà l'autre apport de cette étude complémentaire: la nouvelle DSI ne sera pas «construite sur du sable», mais elle permettra de capitaliser tous les acquis identifiés par l'ensemble des bénéficiaires et des acteurs de l'informatique cantonale vaudoise.

*Propos recueillis par
Jacqueline Decurnex*

Retraite anticipée pour Jean-Paul Jaunin



En charge de la direction de l'informatique cantonale depuis 2001, Jean-Paul Jaunin a œuvré à la maîtrise du fonctionnement d'une structure organisationnelle basée sur un réseau d'unités informatiques créé dès 2000. Il a su contenir les coûts informatiques, en dépit d'une spectaculaire augmentation du périmètre à couvrir. Durant cette période, il a coordonné les activités liées aux projets à enjeux et à l'exploitation du parc informatique et des applications par la société Bedag Informatique SA. Il a en outre introduit des instruments de gouvernance de l'informatique cantonale tels qu'un référentiel des procédures et outils dédiés à la gestion des projets, du patrimoine logiciel et matériel, ainsi qu'une cartographie systématique des applications destinée à faciliter la maîtrise du système d'information.

Jean-Paul Jaunin s'est aussi fortement impliqué dans les réflexions sur la stratégie de l'informatique cantonale et sur la meilleure structure à mettre en place pour faire face aux nouvelles contraintes qui s'imposent à l'Administration cantonale. Le résultat de ces réflexions conduit à une restructuration importante de l'organisation actuelle.

Après une carrière de plus de 35 ans dans le service public, dont 25 à l'Etat de Vaud, Jean-Paul Jaunin a souhaité laisser à la «relève» le soin de conduire ce projet et être mis au bénéfice d'une retraite anticipée. Les réalisations faites sous sa direction constitueront une base solide pour la nouvelle organisation. — Com

Lionel Delbart, chef ad interim de la Direction des systèmes d'information

La future Direction des systèmes d'information de l'Etat de Vaud fera prochainement l'objet d'une mise au concours. Pour assumer l'intérim et conduire les phases préparatoires à la réorganisation, le Conseil d'Etat a fait appel à un directeur ad interim en la personne de Lionel Delbart (photo).

Lionel Delbart est né le 21 décembre 1960. Il est ingénieur HES en télécommunication et informatique et ingénieur en gestion. Son parcours professionnel lui a permis d'acquérir une expérience de haut niveau, plus particulièrement dans



la conduite de projets de restructurations, entre autres dans le secteur parapublic. Par exemple, dans la mutation de Telecom PTT en Swisscom, en tant que directeur de projets, il a œuvré au regroupement

de 54 entités informatiques répondant à 17 directions régionales en 3 entités rattachées à la direction centrale de Berne. Ses divers emplois lui ont permis de développer des compétences tant stratégiques qu'opérationnelles dans le management de grandes équipes de collaborateurs et experts techniques, notamment chez les principaux opérateurs en télécommunication.

Lionel Delbart est entré en fonction le 1^{er} juin. Il pourra profiter d'un mois de collaboration avec Jean-Paul Jaunin pour la transmission des informations et dossiers utiles à sa mission.

Filip Grund, chef du Service du personnel

Entré en fonction le 1^{er} juin, Filip Grund a pour mission de consolider plusieurs projets de modernisation de l'administration vaudoise.

Le droit administratif? Ce n'était vraiment pas la tasse de thé de Filip Grund, alors étudiant en droit à la Faculté de Neuchâtel. Il lui préférait nettement le droit des poursuites et faillites ou le droit international. Malice du sort, le voilà désigné à la tête du Service du personnel de l'Etat de Vaud suite à la démission de Frédéric Daler (voir *La Gazette* 164).

Alors, l'administration? «Je crois que c'est sa complexité qui m'a d'emblée séduit», s'en amuse Filip Grund qui ne craint ni les retournements de situation ni les défis. Il tâte de l'administration vaudoise une première fois en 1987, lorsqu'il inaugure un nouveau poste de juriste au Secrétariat général du Département de la formation et de la jeunesse. «Le Secrétaire général d'alors me présente aux différents chefs de service, histoire d'identifier les éventuels



L'un des objectifs du nouveau chef du SPEV, Filip Grund, «est de faire vivre la fonction ressources humaines au sein de l'Etat et de lui conférer un réel rôle d'appui dans les décisions à prendre pour le bien de l'Etat».

os juridiques à me mettre sous la dent», se souvient Filip Grund qui ne récolte que des réponses négatives. Au point de douter si ce n'est de la pertinence de son poste, du moins du taux de son activité! Trois ans après, au

moment de son départ pour inaugurer un autre poste mais dans une agence d'assurance cette fois, il laisse largement de quoi occuper son successeur.

Quitter l'administration pour mieux renouer avec, tel pourrait être la devise de Filip Grund qui revient d'abord comme premier conseiller juridique au Service de justice avant de rejoindre le Service du personnel en 1999 à l'instigation du conseiller d'Etat Charles Favre qui souhaitait renforcer la direction. Encore un nouveau poste à étrenner. «J'avais souvent eu l'occasion de travailler avec le Service du personnel dans le cadre de mon emploi précédent et la composante ressources humaines m'a aussitôt intéressé», avoue ce véritable touche-à-tout qui choisit ses lieux de villégiature en fonction des crus qu'il pourra y déguster. Sans oublier d'y emporter quelques bons ouvrages, anglo-saxons ou hispaniques de préférence. A condition que Dame administration lui en laisse le temps. Entre, notamment, DECFO (Définition et classification des fonctions), SYSREM (nouveau Système de rémunération) et la Caisse de pensions (voir encadrés ci-dessous), Filip Grund a encore quelques défis de taille à relever pour une administration vaudoise plus en phase avec la société actuelle.

Annika Gil

Quel est votre métier à l'Etat de Vaud?

Comme ça, sur le vif, pourriez-vous dire quel métier vous exercez à l'Etat de Vaud? Adjoint ceci, responsable cela, coordinateur,... bref vous êtes nombreux à vous situer en fonction d'un titre qui vous donne droit à un certain salaire. «C'est contre ce flou générateur d'inégalités de traitement qu'œuvre le projet de modernisation DECFO (Définition et classification des fonctions) initié il y a 5 ans», précise Filip Grund qui aura, notamment, pour tâche de le conduire à son terme. SYSREM (Système de rémunération), le pendant de DECFO, s'attachera par la suite, une fois les fonctions complètement répertoriées et décrites – compétences requises, niveau de responsabilité, formation –, soit 1200 à ce jour, à faire coïncider une fonction avec un salaire.

Des métiers propres à l'Etat

Une démarche de longue haleine et pas toujours évidente à conduire. Car si certaines professions sont relativement

facile à identifier et à comparer avec celles pratiquées dans le privé, d'autres relèvent de fonctions monopolistiques qui sont propres à l'Etat, à l'instar des enseignants, policiers, agents de détention, magistrats, inspecteurs des autos ou gardes-pêche. On ne peut donc, à quelques exceptions près, les mettre en regard avec des métiers exercés dans le privé, du point de vue de la rémunération ou des compétences. Restent comme points de comparaison les homologues des autres administrations cantonales. A noter que les cantons de Genève, Fribourg et Neuchâtel suivent ce mouvement de modernisation, appliqué à l'ensemble de leur administration ou par secteur seulement.

Si DECFO et SYSREM tendent vers l'objectif d'assurer l'équité des salaires à l'interne de l'Etat et vis-à-vis du marché du travail, Filip Grund relativise toutefois leur portée en rappelant que «les ressources humaines ne sont pas une science exacte». – AG

Caisse de pensions: état du dossier

Equilibre. Un objectif à atteindre des plus périlleux. Comment en effet verser des rentes à des retraités de plus en plus nombreux tandis que le nombre de collaborateurs actifs et cotisants stagne? Tel est le dilemme de la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud. Et de bien d'autres.

Président de la Commission tripartite en charge de ce dossier, composée de représentants de l'administration et du personnel ainsi que d'experts, Filip Grund vient de reprendre les travaux avec les membres de la Commission après une suspension des négociations entre le Conseil d'Etat et les syndicats. «A terme, nous devons trouver des solutions afin d'assurer la pérennité de la Caisse et le maintien de sa santé financière», explique Filip Grund qui avance parmi les mesures actuellement débattues l'allongement de la durée des cotisations ou l'adaptation des prestations. – AG



Pierre Jaquet, pirate et heureux de l'être



Pierre Jaquet, équipier de La Vaudoise, lors de la «réquisition» de Saint-Gingolph et de Port Valais, les deux ports valaisans du Léman, par la Confrérie des Pirates d'Ouchy et leur armée libre, les Cent Suisses. Une razzia «pour rire» afin de déplorer l'absence du Valais dans le financement du voyage de la barque au festival de Brest. Août 2004.

Il était une fois un petit garçon, né sur les rives du Léman, qui s'était promis, lorsqu'il serait adulte, de devenir pirate. C'est chose faite depuis quatre ans. Pierre Jaquet arbore désormais le pantalon-salopette bleu foncé, le polo bleu ciel, le foulard rouge et la casquette des membres de la noble Confrérie des Pirates d'Ouchy. «C'est totalement parfait, l'ambiance à bord est sympa; on part au large vers un autre monde, calme, qui culmine tel l'aboutissement d'une journée», soupire Peji alias Pierre Jaquet, responsable des moyens audiovi-



La Vaudoise, par vent arrière, les deux antennes croisées, ses voiles latines «en oreille» et le pavillon des pirates au vent. Lors de l'équipée de la barque à Brest en été 2004, ledit pavillon avait prestement été remplacé par les couleurs vaudoises, le droit maritime ayant interdit l'usage de ce drapeau de sinistre réputation. La Vaudoise avait failli être arraisonnée pour avoir désobéi.

suels à la Haute école pédagogique (HEP) et régisseur de l'Aula des Cèdres.

Les quelque 400 membres de la Confrérie des Pirates d'Ouchy bénéficient du droit octroyé au 18^e siècle par l'évêque Amédée V de battre pavillon pirate et celui de pouvoir rançonner les autres pêcheurs. Ils détiennent le passeport de la Commune libre et indépendante d'Ouchy. Naviguant entre folklore et respect des traditions historiques, ils sont avant tout des passionnés de leur bonne vieille Vaudoise. Une barque à voile latine, construite en 1932, et sauvée de la destruction par un mécène qui la racheta et la confia aux bons soins de la Confrérie des Pirates. Une centaine de matelots, les équipiers, sous la direction d'un capitaine, le patron, bichonnent leur barque et naviguent, en saison, un jour sur trois que Dieu fait.

«Lorsque nous naviguons pour des clients (individuels, sociétés, fêtes...), nous mettons d'abord l'accent sur la sécurité et le confort mais lorsque nous sortons entre Pirates, par une journée venteuse, notre grand plaisir est de mouiller les apoustis (chemins de bois bordant les deux côtés de la coque)». Ce qui n'est pas pour refroidir cet ancien officier électricien de marine marchande qui, son CFC tout juste en poche, se décide en quelques jours à mettre les voiles. Il quitte le plancher des vaches pour celui des navires battant pavillons helvètes par-delà nos montagnes. «En milles marins, j'ai effectué sept fois le tour de monde». Sans jamais croiser un pirate! – Annika Gil

Pour en savoir plus: www.lavaudoise.com



MOTS CROISÉS

Horizontalement

1. A fréquenter avec prudence.
2. Amateur d'incendies. Avoir au subjonctif.
3. Se fait des bras ou du regard.
4. Jeu de pieds. Rivière genevoise.
5. Dangereuse à fréquenter. Réseau informatique.
6. Acte incertain.
7. Dans la TAP, il est plus. Buveuse de sang.
8. Rendit inséparable. Promesse d'être.
9. Etablissement d'Etat. Etablissement subventionné.

Verticalement

1. Dont on ne peut rien dire.
2. Agitation sans fin. Pas n'importe qui.
3. Dresseras.
4. Plus dedans.
5. Il faut se faire mal pour avoir affaire à elle. Pointe.
6. Possessif. Route à l'envers.
7. Edifice majestueux.
8. Rendra inséparable. Aile à moteur.
9. Portées pour la première fois..

Solution du n°164

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	F	I	S	C	A	L	I	T	E
2	E	S	P	E	R	E	R	A	S
3	S	T	O	P	P			P	S
4	T	H	T		E			E	
5	I	M		E	T	A	G	E	R
6	V	E	R	S	E	R	O	N	T
7	A		A	S	S	Y	R	I	E
8	L	I	M	A		E	G	O	
9	S	K	A	I		N	E	M	O

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									



Le combat contre la nuit



Lampe à canal, en terre cuite, fin du 1^{er} siècle. Une lampe novatrice née en Italie, particulièrement appréciée et qui se répandra rapidement autour du bassin méditerranéen. Victime de son succès, elle se déclinera en de nombreuses copies de contrefaçons.

Une fois la nuit tombée, comment l'homme de l'Antiquité se débrouillait-il pour y voir dans l'obscurité?

Vacillante et minuscule, une flamme repousse l'obscurité de quelques centimètres, le long de sa mèche. Comment imaginer que des hommes ont pu travailler, manger ou se déplacer, une fois la nuit tombée, à la seule lumière de ces petites lampes en terre cuite? Si l'éclairage artificiel nous permet aujourd'hui d'avoir quasiment les mêmes activités de jour comme de nuit, il en était tout autrement jusqu'à la généralisation de l'électricité.



Candélabre en argent, provenant de Kaiseraugst, qui portait une mèche plongée dans la cire, une matière utilisée lorsque l'huile d'olive était trop difficile à se procurer et donc chère.

Un combat contre l'obscurité mené par les hommes depuis la nuit des temps qu'explore une lumineuse exposition présentée au Musée romain d'Avenches.

Il y eut d'abord le simple feu de bois de nos hommes des cavernes qui n'étaient pas si rustiques que cela puisque déjà au Néolithique, ils inventèrent les premières lampes, soit des réservoirs contenant une mèche de lichen plongée dans de la graisse animale. Issus d'Orient, l'huile d'olive et le bitume deviennent les nouveaux combustibles de prédilection dès le III^e millénaire av. J.-C. Ce seront les potiers phéniciens d'abord puis leurs successeurs grecs qui développeront et commercialiseront dans tout le pourtour méditerranéen des lampes de plus en plus sophistiquées (dotées d'anses, de crochet pour les fixer, de mèches plus fines moins gourmandes en huile,...).

Maisons éclairées, ruelles obscures

Des petites lampes, décorées et signées, qui éclairaient en grand nombre les maisons tandis que les rues étaient plongées dans l'obscurité. Percée parfois par un porteur de lumière, le *lanternarius*, qui précédait son riche maître dans la Rome antique. – AG

«Lumière! L'éclairage dans l'Antiquité», Musée romain d'Avenches, av. Jomini 16, Avenches. Tél.: 026 675 17 27. **Mardi-dimanche:** 10h à 12h et 13h à 17h (ouvert aussi lundi en juin). Jusqu'au 2 octobre. **Conférence:** «Bilan des fouilles archéologiques préventives de 2004/05 à Avenches» par Jacques Morel, archéologue, samedi 18 juin, de 11h à 12h, 3^e étage du Musée.

Expositions

Archives cantonales vaudoises, Chavannes. Crimes et châtements. Selon des sources des XIX^e et XX^e siècles. Une visite de l'immense diversité des fonds relatifs à la délinquance dont celui consacré au dernier condamné à mort exécuté en 1868 dans le canton. Lun., mardi, jeudi, vend.: 9h-17h, mer.: 14h-19h. Jusqu'au 6 janvier 06.

Bibliothèque cantonale et universitaire, Palais de Rumine, Lausanne. Naissance d'une île noire. Haïti, de l'esclavage à l'indépendance. Jusqu'au 15 septembre.

Cabinet cantonal des estampes, Vevey. Une Venise de papier: la cité des Doges à l'époque de Canaletto et Tiepolo. Visite guidée: mardi 28 juin, à 18h30. Mardi-dim.: 11h-17h30. Jusqu'au 4 septembre.

CHUV, hall principal, Lausanne. Atelier Raynald Métraux: impressions et édition d'estampes contemporaines. Un choix parmi les centaines d'épreuves tirées dans l'atelier du Flon dont les œuvres récentes de Carmen Perrin, Ignazio Bettua ou Jean-Luc Manz. Jusqu'au 7 juillet.

Espace des inventions, Vallée de la jeunesse, Lausanne. Plat comme le globe. Une expo interactive (dès 7 ans) sur les cartes, plans et maquettes. Ma-sam.: 14h à 18h, dim.: 10h-18h. Jusqu'au 30 juillet.

Musée et jardins botaniques cantonaux, Lausanne. Myxomycètes. Amibes géantes. Les mystères des champignons-animaux, aux formes et aux mœurs aussi étranges et que fascinantes. Film. Tous les jours, 10h à 18h. Entrée libre. Jusqu'au 31 juillet.

Musée militaire vaudois, Château de Morges. Bushido. Le sabre et le pinceau. Tout savoir sur les samouraïs, cette caste de guerriers japonais: arts de la guerre, éducation, religion, calligraphie, cérémonie du thé. Jusqu'au 27 novembre.

Vol d'hirondelles et pelures d'oignons, l'exposition montée par les Musées cantonaux de zoologie et de botanique poursuit sa tournée. Elle sera à Château-d'Éx, à la grande salle du 1^{er} au 28 juillet et à Yverdon-les-Bains, au Centre Pro Natura de Champ-Pittet, du 6 août au 18 septembre. Avant de filer au Tessin. Bon vent!

Musique

Trio Adamas, un trio de percussionnistes – Stéphane Borel, Romain Kuonen et Nicolas Suter – prend possession de l'Atrium du Palais de Rumine pour un concert qui mêle alchimie sonore et spectacle visuel. Organisé par la BCU dans le cadre de la Fête de la Musique. Mardi 21 juin, à 20h30.